

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 28 SEPT 2017

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 17-884 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours direct de recrutement de huit (08) élèves Techniciens Supérieurs de Musée, session 2017.

Ce sont :

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE MUSÉE

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SANDWIDI P. BEATRICE	35028	B4982513	10/02/94
2°	OUEDRAOGO DAOUA	000239	B4784054	12/03/91
3°	SAWADOGO MAHAMADI	000069	B1420349	31/12/88
3°EX	NAGALO ALIMATA	000175	B2319059	02/07/81
5°	TOE SCHADRAC	000223	B8523320	22/04/85
6°	OUEDRAOGO BOUREIMA	000456	B3511829	31/12/87
6°EX	NIKIEMA VINCENT	000339	B0622467	24/01/91
8°	ZONGO GERARD	000160	B6091909	24/09/92

Arrêté la présente liste à 8 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZOUNGRANA HAMADO	000347	B4257902	25/02/85
2°	NIKIEMA ADIARATOU	000253	B3529484	29/05/88
3°	KARAMBIRI FOUSSENI	35014	B9021645	31/08/90
4°	SEBGO LAMOUSA	000017	B7203865	08/08/92
5°	HIEN S. A. PASCAL	76002	B5682246	31/03/94

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE MUSÉE

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général,



Souleymane LENGANE